

Paris, le 15 mars 2023

Air France-KLM annonce avoir finalisé ce jour le remboursement intégral de son prêt garanti par l'Etat français ("PGE"), franchissant ainsi l'une des dernières étapes vers le remboursement intégral des mesures de soutien en liquidité octroyées par les États.

- Air France-KLM a entièrement remboursé les 2,5 milliards d'euros d'encours restants sur le montant initial de 4 milliards d'euros de prêt garanti par l'État français, accordé pendant la crise du Covid-19.
- La solide position de cash du Groupe, combinée au produit de l'émission en janvier 2023 d'une Obligation liée au Développement Durable pour un milliard d'euros, a permis d'accélérer et de clôturer le remboursement intégral de l'encours du PGE.
- Ce remboursement intégral contribuera à lisser le profil d'endettement du Groupe, à réduire les coûts financiers et à limiter l'exposition résiduelle aux taux variables.

En 2022, Air France-KLM a enregistré un fort rebond de son chiffre d'affaires, une amélioration de son résultat d'exploitation et un résultat net positif, se traduisant par une solide position de cash de 10,6 milliards d'euros à la fin de l'année 2022. Fort de cette solide performance opérationnelle, le Groupe a émis avec succès en janvier 2023 une obligation inaugurale liée au développement durable pour un montant total de 1,0 milliard d'euros.

Dans ce contexte, Air France-KLM a conclu un accord avec l'État français et le syndicat de neuf banques ayant participé au " PGE " pour le remboursement intégral de l'encours de 2,5 milliards d'euros, comme annoncé le 17 février dernier lors de la présentation des résultats annuels 2022. Pour ce faire, le Groupe a utilisé le produit de 1,0 milliard d'euros de l'obligation liée au développement durable et 1,5 milliard d'euros de sa trésorerie disponible. Ce remboursement intégral contribuera à lisser le profil d'endettement du Groupe, à réduire les coûts financiers et à limiter l'exposition résiduelle aux taux variables et marque une étape finale vers le remboursement complet de la mesure actuelle de soutien en liquidité de l'État français.

Relations Investisseurs

Michiel Klinkers

Marouane Mami

michiel.klinkers@airfranceklm.com

mamami@airfranceklm.com

Website: www.airfranceklm.com